

LA CHÂTELAINE

Jusqu'à tout récemment, l'épouse du lieutenant-gouverneur du Québec – ou sa fille s'il était veuf – héritait du titre et des responsabilités de châtelaine. D'emblée, « Son Excellence, l'épouse du lieutenant-gouverneur » devait paraître comme une personne affable en plus d'être une parfaite hôtesse.

À la belle époque, lors de l'intronisation du nouveau lieutenant-gouverneur, le protocole traditionnel met en valeur la future châtelaine. Pendant la cérémonie, elle siège souvent à gauche du trône et une gerbe de fleurs lui est toujours offerte pour lui rendre hommage. Quand vient le temps de remercier le lieutenant-gouverneur de bien vouloir accepter sa charge, les orateurs tiennent généralement à dire quelques bons mots à la nouvelle hôtesse. La presse, de son côté, publie des photos de celle qui, dit-on, « fera les honneurs » de la résidence officielle.



AUX PORTES DE SPENCER WOOD, SIR LOMER GOUIN ET SA SECONDE ÉPOUSE, ALICE AMOS, LE 4 FÉVRIER 1929.

L'image devant être reflétée par la châtelaine est celle d'une grande dame vivant selon les us et coutumes de l'époque victorienne. En 1898, dans un éloge qu'il adresse à Louis-Amable Jetté lors de son intronisation, Simon-Napoléon Parent – maire de Québec et futur premier ministre de la province – termine ainsi son exposé : « Permettez-moi d'offrir à Madame Jetté [Berthe Laflamme] l'hommage respectueux des citoyens de Québec et notre vive satisfaction de la voir prendre avec vous possession de la résidence de Spencer Wood où nous sommes habitués à voir la femme canadienne exercer autour d'elle cet empire incontesté que lui assure le charme pénétrant de ses vertus domestiques et la grâce avec laquelle elle dispense à tous une cordiale et généreuse hospitalité. » *L'Événement* renchérit en écrivant que « M^{me} Jetté continuera à Spencer Wood les belles traditions de sa devancière,



OUVERTURE DE LA SESSION LE 9 JANVIER 1962 PAR L'HONORABLE PAUL COMTOIS. À REMARQUER, L'EXTENSION DE L'ESTRADE POUR PERMETTRE AU TRÔNE DE LA CHÂTELAINE D'ÊTRE SITUÉ À UN DEGRÉ PLUS BAS QUE CELUI DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR.

Lady Chapleau [Marie-Louise King]. Elle saura conquérir le cœur de l'élégante société québécoise, par sa gracieuse hospitalité et par le charme exquis de sa conversation ». Ces deux extraits illustrent très bien les attentes de la société d'alors envers l'épouse du lieutenant-gouverneur.

La châtelaine a maintes fois l'occasion de mettre en pratique ses devoirs d'hôtesse. Réceptions et dîners officiels sont particulièrement fréquents à la résidence du lieutenant-gouverneur. On y reçoit des membres de la famille royale d'Angleterre ainsi que ceux des autres royaumes lorsqu'ils sont de passage à Québec. On y accueille aussi les parlementaires provinciaux et fédéraux, les membres du Conseil législatif, les journalistes de la Tribune de la presse, les sénateurs, les magistrats, les ambassadeurs, les diplomates, etc. En plus de toutes ces occasions, la châtelaine reçoit à sa table les dames de la haute société de Québec ou d'autres invités. Chargée d'animer la conversation et de voir à ce que ses convives ne manquent de rien, l'hôtesse s'occupe également de faire visiter les nombreuses pièces de sa résidence. C'est elle qui, enfin, est responsable de la tenue impeccable des lieux. Comme l'avouera plus tard lady Langelier (Marie-Louise Braün), « ce n'était pas une mince affaire d'accepter la direction de Spencer Wood, une maison de 62 pièces qui avait besoin de grandes réparations, tout en élevant une famille ».



L'HONORABLE HUGUES LAPOINTE ET SON ÉPOUSE, MADAME MARIE-LUCETTE VALIN.

Autrefois considérée comme le plus bel « ornement » de Bois-de-Coulonge, la châtelaine devait impérativement soigner son image. Son apparence physique retient d'ailleurs l'attention des chroniques journalistiques. Par exemple, en 1939, dans le *Progrès du Golfe* de Rimouski et dans *Le Soleil* de Québec, on présente lady Fiset (Zoé-Mary Stella Linière-Taschereau) comme une femme de « taille souple » et ayant un « chic éclatant » qui « ajoutera une note de charme et de distinction » à la vieille demeure de Spencer Wood. Plus tard, en 1966, bien que madame Lapointe (Marie-Lucette Valin) soit une femme engagée sur le plan social et sur le plan politique, la presse s'attarde néanmoins à sa belle allure et donne un portrait d'elle qui, dans sa futilité, se voulait des plus flatteurs : *Le Soleil* rapporte que « cette grande et jolie femme aux cheveux châtain et aux yeux noirs est renommée pour son élégance et a aidé à propager en Angleterre la réputation de jolies femmes qu'ont les Canadiennes françaises ». Heureusement, le quotidien présente aussi les hauts faits de son engagement politique : on y apprend, entre autres choses, qu'elle était membre fondatrice de la Fédération nationale des Femmes libérales du Canada. On sait aussi que madame Lapointe a travaillé de façon très active à la Société canadienne de la Croix-Rouge. Elle a mis sur pied, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, un comité pour accueillir les épouses de guerre qui arrivaient au pays alors que leur mari militaire était encore en Europe. Cela dit, les journaux propageaient surtout l'idée selon laquelle la châtelaine devait d'abord et avant tout personnifier la compagne idéale « simple, charmante et toute de douceur souriante ».

À une époque où la religion catholique domine la vie des Québécois, le public s'attend à ce que la châtelaine fasse aussi preuve de piété. En 1939, madame Mathilde Casgrain-Poirier, qui affirme avoir « eu le plaisir de connaître dans l'intimité plusieurs dames de Spencer Wood », décrit l'idéal de la femme canadienne-française. Parlant de lady Fiset, elle note que « notre femme du Canada possède d'abord un profond souffle de religion. Sa vie en est l'illustration, elle est religieuse dans la belle conception de ce mot. Aussi élève-t-elle sa famille dans le culte et les principes de sa foi. Son foyer correspond à cet ensemble et celui de notre nouvelle châtelaine est de ceux-là ». En ce sens, le modèle véhiculé de la parfaite chrétienne s'appliquait autant à la châtelaine qu'aux autres femmes de la société.

La compagne du lieutenant-gouverneur devait non seulement posséder plusieurs qualités exceptionnelles, mais elle devait aussi se plier à de nombreuses exigences. Par exemple, le protocole invitait jadis la châtelaine à la discrétion la plus complète, même dans sa vie privée. En 1968, madame Lapointe rapporte à ce propos qu'elle ne peut pas, par exemple, aller au cinéma ou au théâtre seule ou avec des amis intimes; elle ne peut, non plus, se permettre d'aller manger dans un restaurant. Toutefois, la châtelaine ne restait pas cloîtrée pour autant à la demeure officielle. Tout comme son époux, elle acceptait volontiers la présidence d'honneur de sociétés de bienfaisance. De même, son mari ne pouvant assister à toutes les cérémonies auxquelles il était invité, elle accordait la grâce de sa présence en acceptant certaines invitations. Il va sans dire que l'horaire de la châtelaine était aussi chargé que celui de son mari.



L'HONORABLE JEAN-PIERRE CÔTÉ ET
SON ÉPOUSE, MADAME GERMAINE TREMBLAY.

On s'adressait même personnellement à la châtelaine pour obtenir des faveurs. À titre d'exemple, le 26 mars 1874, par l'intermédiaire de leur institutrice, de jeunes écoliers de l'école modèle de Sainte-Claire demandèrent à lady Caron (Marie-Vénérande-Joséphine Deblois) une cloche pour leur école. En échange, les enfants lui « assurent d'avance qu'ils offriront à Dieu, par l'entremise du Glorieux Saint-Joseph, de ferventes prières pour la prolongation de [ses] jours et ceux du Très Honorable M. Caron ». La châtelaine avait, de fait, la réputation d'être une femme généreuse empressée de « secourir l'indigence malheureuse ».

Parmi les châtelaines qui se sont succédé à Spencer Wood, c'est peut-être madame Yvonne Pérodeau qui a le plus suscité la sympathie de la population. Née à Montréal en 1885, elle épouse Frank-E. McKenna, et de cette union naît une fille nommée Yvette. Son père, l'honorable Narcisse Pérodeau, est veuf lorsqu'il accède à la charge de lieutenant-gouverneur en 1924, c'est donc elle qui assume le rôle de la châtelaine. Elle-même veuve depuis 1916, madame McKenna, comme on l'appelait alors, est vivement appréciée par les Canadiens français en raison de son élégance, de sa jeunesse et de sa simplicité. Ainsi, en 1925, elle organise à Spencer Wood l'accueil d'une délégation

de 300 personnalités ontariennes en visite au Québec dans le cadre de la « Bonne entente ». Malheureusement, le 26 mai 1928, au retour d'un voyage en Europe, la châtelaine est frappée par une grave indisposition à bord de l'*Empress of France*. À Québec, la malade est opérée de toute urgence. Le 31 mai en début de soirée, c'est entourée des membres de sa famille que la châtelaine meurt paisiblement. Son décès inattendu provoque la consternation générale. Le lieutenant-gouverneur Pérodeau est, lui, très affecté par la triste nouvelle. Des centaines de personnes iront défiler devant la défunte, exposée en chapelle ardente à Spencer Wood. En plus de recevoir des témoignages de sympathie de la part de tous les hauts dignitaires du pays, le lieutenant-gouverneur se voit offrir de nombreux messages de réconfort et plusieurs arrangements floraux de la part de la population compatissante.

Au fil des ans, la tradition cède le pas à la modernité. En 1973, à l'occasion de la première rencontre de tous les lieutenants-gouverneurs des provinces canadiennes à Rideau Hall, on tente de redéfinir les devoirs associés à la fonction de lieutenant-gouverneur. La question du rôle de la châtelaine est alors abordée sans détour. Puisque le statut social et économique des Canadiennes, et en particulier des Québécoises, s'est radicalement transformé depuis la Révolution tranquille, la définition de la châtelaine ne cadre plus avec les valeurs de la femme actuelle et doit donc être modifiée. Ses obligations et son image ne doivent plus refléter des idéaux datant du XIX^e siècle; désormais, le rôle de l'épouse du

lieutenant-gouverneur devra être défini en accord avec celui que les femmes occupent dans les différentes provinces du Canada, dépassant largement l'image d'un « ornement domestique ».



L'HONORABLE GILLES LAMONTAGNE ET
SON ÉPOUSE, MADAME MARY SCHAEFER.

CENTRE DE QUÉBEC, INC.

C'est en la personne de Mary Schaefer, épouse du lieutenant-gouverneur Gilles Lamontagne, que l'on perçoit un changement notable dans la conception du rôle de la châtelaine. Née de parents allemands à Dayton en Ohio le 1^{er} novembre 1926, madame Lamontagne mène une vie des plus actives. Après avoir étudié le français au Collège Notre-Dame-de-Bellevue, elle obtient un baccalauréat en chimie à l'Université Laval en 1948. Tout en élevant une famille de quatre enfants, elle

retourne aux études pour compléter un nouveau baccalauréat (1974) puis une maîtrise (1982) en philosophie à l'Université Laval. Reconnue pour ses qualités d'administratrice et de leader, elle réussira toujours à concilier vie publique et vie privée. Au cours de sa fructueuse carrière, elle sera membre de plusieurs conseils d'administration. Malgré un horaire chargé, elle aura toujours à cœur d'offrir de son temps à titre bénévole. En plus d'œuvrer au sein de nombreux organismes communautaires, elle fondera S.O.S. Grossesse en 1974, en compagnie de Françoise Rochette-Giroux, dans le but d'aider les mères en difficulté. Elle trouve aussi le temps de faire valoir ses idéaux politiques lorsque l'occasion se présente. Fédéraliste convaincue, elle milite dans le camp du non lors des référendums portant sur la souveraineté du Québec. Pour couronner la somme de ses réalisations professionnelles et la valeur de son engagement communautaire, on la désigne lauréate en 2001 dans la catégorie Santé du gala-bénéfice Femme de mérite. Cette distinction s'ajoute alors aux titres de membre de l'Ordre

du Canada, d'officier de l'ordre de Saint-Jean et de Gloire de l'Escolle qu'on lui avait déjà attribués. Aujourd'hui, madame Lamontagne mène encore une vie active et continue d'offrir ses services comme bénévole. Il va sans dire que cette femme respectée de tous laisse le souvenir d'une châtelaine des plus exceptionnelles.



© CHARLES-HENRI LECLEK

LE TRÈS HONORABLE MARTIAL ASSELIN ET
SON ÉPOUSE, MADAME GINETTE D'AUTEUIL.

Cet exemple d'engagement féminin se reflète au même moment dans les plus hautes fonctions politiques. De plus en plus de femmes accèdent à des postes de premier plan. L'ère de la femme jouant en coulisses le rôle d'une hôtesse généreuse est révolue. Au Parlement, à la Cour suprême, dans toutes les sphères sociales comme au sommet de l'État, les femmes sont désormais sous le feu des projecteurs et au cœur de l'action.